

● ● ● Pour venir...



Secteur  
75G10/11

# Pôle du 12<sup>e</sup> arrondissement

● ● ● Présentation

- Le pôle du 12<sup>e</sup> arrondissement fait partie de l'offre de soins des Hôpitaux de Saint-Maurice.
- Il représente le secteur 10-11 de psychiatrie générale de Paris qui couvre l'ensemble du 12<sup>e</sup> arrondissement, soit une population adulte d'environ 148 000 personnes.
- Le pôle assure une mission de service public de soins de proximité, d'hospitalisation et de prévention des troubles de la santé mentale.

Hôpitaux de Saint-Maurice  
12, rue du Val d'Osne  
94410 Saint-Maurice

Secrétariat du Pôle  
Tél. : 01 43 96 61 10  
Fax : 01 43 96 60 11



www.hopitaux-st-maurice.fr

## Structures d'accueil du pôle

### Définitions

● **CMP Centre Médico-Psychologique**  
Lieu de consultation, d'évaluation et de traitement ambulatoire. C'est le dispositif de base du secteur qui accueille en première intention toutes les demandes émanant des professionnels et des habitants des communes concernés.

● **CATTP Centres d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel**

Il accueille à temps partiel des adultes pour des séquences thérapeutiques institutionnelles et régulières, principalement en petits groupes. Il vise à maintenir ou favoriser l'autonomie par des actions de soutien ou des thérapies de groupes.

● **Hôpital de Jour**

Il assure des soins psychologiques polyvalents et intensifs au quotidien, de façon modulée en privilégiant dès que possible l'intégration sociale.

● **AFT Accueil Familial Thérapeutique**

Il permet le séjour en famille d'accueil, soutenue par une équipe spécialisée, des adultes stabilisés nécessitant un cadre d'autonomisation en complémentarité avec d'autres prises en charge. Il constitue à ce titre une alternative à l'hospitalisation de longue durée.

● **Unités d'hospitalisation**

Selon des modalités variées (accueil continu, de semaine, de nuit, ou de fin de semaine) elles accueillent des adultes nécessitant une hospitalisation de durée plus ou moins longue pour des soins intensifs.

Le suivi dans ces structures peut se faire **à la demande du patient** ou **à la demande du médecin**, conformément à la loi du 5 juillet 2011, dans le cadre d'un programme de soins pour les personnes admises en soins psychiatriques sans consentement (SDT, SPI ou SPDRE)\*.

\* SDT : Soins psychiatriques sans consentement à la Demande d'un Tiers  
SPI : Soins psychiatriques sans consentement en cas de Péril Imminent  
SPDRE : Soins psychiatriques sans consentement sur Décision du Représentant de l'État

### Structures

● **16, rue Eugénie Éboué - 75012 Paris**  
**CMP Saint-Éloi**  
Tél. : 01 43 46 50 36 - Fax : 01 44 75 51 81  
→ Lundi au vendredi **9h - 19h**  
sauf mercredi **9h - 17h**

● **Hôpital de Jour - CATTP Saint-Éloi**  
Tél. : 01 43 40 65 65 - Fax : 01 44 75 51 81  
→ Lundi au vendredi **9h - 16h40**

● **Hôpital de Jour - CATTP Colbert**  
**31, rue de la Brèche aux Loups - 75012 Paris**  
Tél. : 01 43 46 53 73 - Fax : 01 43 46 19 19  
→ Lundi au vendredi **9h - 16h40**

● **CAP Bastille**  
**Intersectoriel 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> arrondissements**  
**63, rue de la Roquette - 75011 Paris**  
Tél. : 01 47 00 23 26 - Fax : 01 47 00 78 23  
→ Tous les jours **24h/24**

● **Hôpitaux de Saint-Maurice**  
**12, rue du Val d'Osne - 94410 Saint-Maurice**  
Secrétariats :  
01 43 96 62 00 (Ravel)  
01 43 96 60 38 (Manet)  
Fax : 01 43 96 60 11

■ **Unités d'hospitalisation**  
→ Tous les jours **24h/24**

■ **Louise Michel - Porte 23**

Tél. : 01 43 96 62 08

■ **Ravel - Porte 54**

Tél. : 01 43 96 61 27

■ **Manet - Porte 54**

Tél. : 01 43 96 61 17

■ **Unité de soins somatiques Laënnec - Portes 19 et 21**

Tél. : 01 43 96 60 20 - Fax : 01 43 96 61 05

→ Tous les jours **24h/24**

■ **AFT et appartements associatifs**  
Tel. : 01 43 96 60 38

## Nos patients

### Le public

Le pôle offre la possibilité de soins *à proximité* de son domicile. Il s'adresse aux **habitants du 12<sup>e</sup> arrondissement, âgés de plus de 16 ans, et leur entourage familial ou social.**

### Un pôle intégré dans la cité

Les équipes sont en **relation** avec les différents **partenaires sanitaires, sociaux et associatifs** de la cité pour faciliter l'insertion sociale des patients.

### Où se rendre en première intention ?

- Dans nos **CMP** aux heures indiquées.
- Au **CAP Bastille** en dehors des heures d'ouverture des CMP, *après appel téléphonique.*

## Les soins dans les CMP

### Offre de soins

- Accueil
- Consultation
- Guidance médicamenteuse
- Suivi de traitement
- Entretiens et visites à domicile d'infirmiers et de médecins

### Consultations spécialisées

- Psychothérapies :  
psychanalytique, systémique  
comportementale et cognitive
- Conseil aux médecins généralistes
- Thérapies familiales et de couple
- Groupe bipolaire
- Groupe familles

## L'équipe

### Composition de l'équipe

- Psychiatres hospitaliers
- Psychologues
- Cadres de santé
- Infirmiers
- Assistantes sociales
- Aides-soignants
- Ergothérapeutes
- Psychomotriciennes
- Secrétaires